

*Liberté. Égalité, Fraternité*



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)  
**Office National du Partenariat en Éducation (ONAPE)**

Créé par la loi du 19 novembre 2007

Financement :

---

**Termes de référence pour la réalisation de l'identification et  
évaluation des différentes approches éducatives mise en œuvre  
par les acteurs/ actrices de l'éducation**

Port-au-Prince, Haïti  
Novembre 2016

# Termes de référence (TDR)

## **I. Informations générales sur le poste**

**Titre du poste:** Consultation pour la réalisation de l'identification et l'évaluation des différentes approches éducatives mises en œuvre par les acteurs/actrices de l'École

**Lieu d'affectation :** Direction Générale de l'Office du Partenariat en Éducation

Type de Contrat : Contrat national de courte durée

---

## **II. Contexte et justification**

L'organisation du système éducatif haïtien, son fonctionnement, ses rapports avec l'environnement économique, social et politique, la part énorme des initiatives privées ou non étatiques dans l'offre d'éducation et le devoir de l'État de garantir à la société des services éducatifs de qualité pour éviter d'hypothéquer l'avenir de celle-ci et celui des personnes qui en bénéficient, a conduit les pouvoirs publics à créer un organisme fédérateur autour du MENFP et des acteurs, qui est l'office National du Partenariat en Éducation, l'ONAPÉ.

Du point de vue de sa mission (art. 4), l'ONAPÉ est à la fois un espace de concertation et d'échanges entre le Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et les Partenaires non publics du secteur éducatif haïtien, et un organe de gestion du partenariat public et non public en éducation. Il a pour mission essentielle de favoriser la participation réelle du réseau non public à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes de Développement de l'Éducation en Haïti. En d'autres termes, le législateur haïtien et le politique ont pris la salutaire décision de créer un Office en tant que pôle d'intelligence du système éducatif.

Dans la droite ligne de la Loi l'ayant créé, le 19 novembre 2007, l'Office, au cours de la première année de son fonctionnement, privilégie des actions structurantes ou *restructurantes* favorables au développement et à l'établissement de partenariat public/privé (PPP) respectueux des principes de gouvernance, de régulation et de services de qualité.

C'est dans ce cadre que la Direction Générale de l'ONAPÉ, en appui au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, décide de recruter un-e Consultant-e national pour la conduite d'une étude portant sur l'identification et évaluation des différentes approches éducatives mises en œuvre par les acteurs / actrices de l'éducation.

## **III. Objectif général de la Consultation**

Un des buts de l'éducation est de fournir aux enfants les habiletés et les connaissances dont ils auront besoin pour devenir des adultes compétents. Il devient donc impérieux, dans notre pays en pleine mutation, d'analyser non seulement les capacités que les élèves acquièrent actuellement dans nos écoles, mais aussi la manière dont se fait cette acquisition. Tout cela nous ramène à identifier et évaluer les différentes approches éducatives mises en œuvre par les acteurs et actrices dans le processus

enseignement/apprentissage. Car lorsque le contenu d'un programme change, il va de soi que la façon de le présenter doit, elle aussi, changer.

**Les objectifs spécifiques de la consultation sont de (d') :**

- Recenser et décrire ce que le MENFP propose comme approches pédagogiques et didactiques à l'École haïtienne ;
- Identifier les approches éducatives, théoriques que sous-tend le système éducatif d'Haïti ;
- Faire le lien entre les directives d'approches et les pratiques des enseignants ;
- Préciser les modalités d'application des approches recensées ;
- Dégager les avantages et les inconvénients des approches recensées ;
- Montrer le rapport entre approches éducatives, matériel scolaire et enseignement/apprentissage ;
- Faire ressortir le lien entre approches éducatives et technique d'évaluation des élèves ;
- Montrer la place de l'élève dans les approches éducatives (pédagogiques, didactiques, théories de l'apprentissage) identifiées ;
- Mettre en relief l'existence ou non de communauté de pratiques et d'expérience dans les écoles ;
- Proposer pour le système éducatif des approches éducatives innovantes ;
- Présenter un rapport préliminaire des résultats de la consultation ;
- Présenter les grandes lignes de mise en œuvre des approches nouvelles proposées ;
- Proposer des mécanismes d'évaluation et d'adaptation constante des approches éducatives ;
- Faire une présentation publique des résultats de la consultation ;
- Présenter un document des résultats de la consultation comme rapport final à la suite de la prise en charge des remarques.

**I. Résultats attendus**

- Les approches pédagogiques et didactiques que le MENFP propose, le cas échéant, à l'École haïtienne sont recensées et décrites ;
- Les approches éducatives, théoriques que sous-tend le système éducatif sont identifiées ;
- Les liens entre les directives d'approches et les pratiques enseignantes sont faits ;
- Les modalités d'application des approches recensées sont précisées ;
- Les avantages et inconvénients des approches sont dégagés ;
- Le rapport entre approches éducatives, matériel scolaire et enseignement/apprentissage est montré ;
- Le lien entre approches éducatives et techniques d'évaluation des élèves est ressorti ;
- La place de l'élève dans les approches éducatives (pédagogies, didactiques, théories de l'apprentissage) identifiées est montrée ;

- L'existence ou non de communauté de pratiques et d'expérience est mise en relief ;
- Des approches éducatives innovantes sont proposées pour le système éducatif ;
- Un rapport préliminaire des résultats de la consultation est présenté ;
- Les grandes lignes de mise en œuvre des approches nouvelles proposées sont présentées ;
- Des mécanismes d'évaluation et d'adaptation constante des approches éducatives sont proposés ;
- Une présentation publique des résultats de la consultation est faite ;
- Un document des résultats de la consultation comme rapport final à la suite de la prise en charge des remarques est présenté.

## **II. Stratégie de réalisation et critères de sélection**

L'étude portant sur l'identification et l'évaluation des différentes approches éducatives mises en œuvre par les acteurs/ actrices en éducation sera réalisée par un-e consultant-e national-e selon les critères de sélection suivants :

- Détenteur-trice d'une maîtrise au moins en Technologies de l'Éducation, ou en Administration et Évaluation en éducation ou en Mesure et Évaluation en éducation ;
- Consultant-e de notoriété dans le domaine de la recherche ;
- Connaissance du secteur de l'éducation et du partenariat en éducation ;
- Un maximum de 5 ans d'expérience pertinente reliée à la conduite d'étude en éducation ;
- Excellentes aptitudes dans l'analyse et la synthèse d'information provenant de multiples sources de données ;
- Maîtrise des logiciels de traitement de données quantitatives et qualitatives en éducation ;
- Soumission d'un exemple d'études ;
- Présentation d'une proposition technique ;
- Présentation d'une proposition financière.

## **VI. Durée de la consultation et niveau d'effort**

La durée de la consultation est de 90 jours ouvrables à compter de la signature du contrat. La consultation se déroulera à l'intérieur du temps scolaire, en particulier pendant le fonctionnement des écoles en dehors des jours de congé. La consultation se fera sous la supervision du Directeur Général de l'ONAPE ou tout autre cadre désigné à cet effet.

## **VII. Dossier de candidature**

Les Consultants intéressés envoient leurs propositions technique et financière sous deux enveloppes distinctes cachetées et placées dans une grande enveloppe, adressées à M. Délima PIERRE, Directeur Général de l'ONAPÉ, 104, angle Rues Lambert et St. Surin, Juvénat, Pétion-Ville, HT6140, Haïti.

Les plis doivent porter la mention « *Candidature pour la réalisation de l'étude portant sur l'identification et l'évaluation des différentes approches éducatives mises en œuvre par les acteurs/ actrices en éducation* ».

SEUL-E-S LES CONSULTANT-E-S SÉLECTIONNÉ-E-S SERONT CONTACTÉS. PRIÈRE DE NE PAS TÉLÉPHONER !

